

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DU PORTAIL DES LICENCES DROIT ÉCONOMIE GESTION

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Vu l'Article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,
Vu le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA),
Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 modifié relatif à la licence,
Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu les Statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen des licences du Portail Droit, Économie, Gestion comme suit :

Licence Niveau 1

Mention : Administration Économique et Sociale (AES)

Membres du jury :

Héloïse FRADKINE, Président du jury, MCF
Mélanie ALBARET, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 :

Marion GABORIAU, MCF
Philippe MEYNIER, Enseignant contractuel

Semestre 2 :

Ismaël OUEDRAOGO, ATER
Charline BRANDY, ATER

Licence Niveau 1

Mention : Droit

Membres du jury :

Jennifer MARCHAND, Président du jury, MCF
François CAFARELLI, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 et 2 :

Elise FRAYSSE, PU
Christine BERTRAND, PU

**Licence Niveau 1
Mention : Économie**

Membres du jury :

Émilie CALDEIRA, Président du jury, MCF
Anne VIALLEFONT, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 et 2 :

Sébastien MARCHAND, MCF
Jordan LOPER, MCF
Damien CUBIZOL, MCF

**Licence Niveau 1
Mention : Économie
Parcours : Langues vivantes**

Membres du jury :

Marie-Eliette DURY, Président du jury, MCF
Émilie CALDEIRA, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 et 2 :

Sébastien MARCHAND, MCF
Jordan LOPER, MCF
Damien CUBIZOL, MCF

**Licence Niveau 1
Mention : Gestion**

Membres du jury :

Fabien ROUX, Président du jury, MCF
Sandrine ESPINOUE, Vice-président du jury, PRAG

Semestre 1 :

Jean-Marc SALES, PRAG
Émilie CALDEIRA, MCF
Anne VIALLEFONT, MCF

Semestre 2 :

Sylvie DOMERGUE, PRAG
Émilie CALDEIRA, MCF
Anne VIALLEFONT, MCF

**Licence Niveau 1
Mention : Gestion
Parcours : Langues vivantes**

Membres du jury :

Fabien ROUX, Président du jury, MCF
Marie-Eliette DURY, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 :

Jean-Marc SALES, PRAG
Sandrine ESPINOUE, PRAG

Semestre 2 :

Sylvie DOMERGUE, PRAG
Émilie CALDEIRA, MCF

Licence Niveau 2
Mention : Administration Économique et Sociale (AES)

Membres du jury :

Sabine DINI Président du jury, MCF
Mélanie ALBARET, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 :

Hugo LASSALLE, PRCE
Ismaël OUEDRAOGO, ATER

Semestre 4 :

Sébastien MARCHAND, MCF
Marine DOUCET, Enseignant contractuel

Licence Niveau 2
Mention : Droit

Membres du jury :

Sophie PRETOT, Président du jury, PU
Charles-André DUBREUIL, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 et 4 :

François CAFARELLI, MCF
Christine BERTRAND, PU

Licence Niveau 2
Mention : Économie

Membres du jury :

Florent BRESSON, Président du jury, MCF
Émilie CALDEIRA, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4 :

Alexandru MINEA, PU
Marie-Eliette DURY, MCF
Michael GOUJON, PU

Licence Niveau 2
Mention : Économie
Parcours : Langues vivantes

Membres du jury :

Marie-Eliette DURY, Président du jury, MCF
Émilie CALDEIRA, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4 :

Michael GOUJON, PU
Florent BRESSON, MCF
Alexandru MINEA, PU

Licence Niveau 2
Mention : Gestion

Membres du jury :

Fabien ROUX, Président du jury, MCF
Marie-Eliette DURY, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 :
Jean-Marc SALES, PRAG
Émilie CALDEIRA, MCF

Semestre 4 :
Fabien FESCHET, PU
Sabrina ALIOUI, MCF

Licence Niveau 2
Mention : Gestion
Parcours : Langues vivantes

Membres du jury :

Fabien ROUX, Président du jury, MCF
Marie-Eliette DURY, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 :
Émilie CALDEIRA, MCF
Jean-Pierre PLA, PRAG

Semestre 4 :
Fabien FESCHET, PU
Sabrina ALIOUI, MCF

Licence Niveau 3
Mention : Administration Économique et Sociale (AES)
Tous parcours

Membres du jury :

Sabine DINI, Président du jury, MCF
Mélanie ALBARET, Vice-président du jury, PU

Semestre 5 :
Héloïse FRADKINE, MCF
Ludovic BENEZECH, MCF

Semestre 6 :
Marion GABORIAU, MCF
Sébastien MARCHAND, MCF

Licence Niveau 3
Mention : Droit
Tous parcours

Membres du jury :

Christine BERTRAND, Président du jury, PU
François CAFARELLI, Vice-président du jury, MCF

Semestre 5 :
Christophe TESTARD, PU
Caroline LANTERO, MCF

Semestre 6 :
Gwenhaël FRANCOIS, MCF
Jean-François RIFFARD, PU

Licence Niveau 3
Mention : Économie
Parcours : Analyse et Politique Économique

Membres du jury :

Damien CUBIZOL, Président du jury, MCF
Émilie CALDEIRA, Vice-président du jury, MCF

Semestre 5 et 6 :

Cécile BATISSE, MCF
Jean-François BRUN, MCF
Pascale BACHELARD, PRAG

Licence Niveau 3
Mention : Économie
Parcours : Économie du Développement

Membres du jury :

Florent BRESSON, Président du jury, MCF
Samuel GUERINEAU, Vice-président du jury, PU

Semestre 5 et 6 :

Émilie CALDEIRA, MCF
Vianney DEQUIEDT, PU
Pascale MOTEL COMBES, PU

Licence Niveau 3
Mention : Économie
Parcours : Langues vivantes

Membres du jury :

Marie-Eliette DURY, Président du jury, MCF
Émilie CALDEIRA, Vice-président du jury, MCF

Semestre 5 et 6 :

Cécile BATISSE, MCF
Jean-François BRUN, MCF
Pascale BACHELARD, PRAG

Licence Niveau 3
Mention : Gestion
Tous parcours sauf Langues vivantes et CCA

Membres du jury :

Fabien ROUX, Président du jury, MCF
Cyril VERDIER, Vice-président du jury, MCF

Semestre 5 :

Yves MARD, PU
Ophélie CHATONNIER, PRCE

Semestre 6 :

Guillaume PIJOURLET, MCF
Émilie JAGUT, PRAG

Licence Niveau 3
Mention : Gestion
Parcours : Langues vivantes

Membres du jury :

Fabien ROUX, Président du jury, MCF
Marie-Eliette DURY, Vice-président du jury, MCF

Semestre 5 :

Yves MARD, PU
Ophélie CHATONNIER, PRCE

Semestre 6 :

Guillaume PIJOURLET, MCF
Émilie JAGUT, PRAG

Article 2 :

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16/11/2023

 Le Président

Le Directeur Général des Services
Mathias BERNARD

François PAQUIS



- Transmis au contrôle de légalité le 21 NOV. 2023

- Publié le

21 NOV. 2023

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.